

SIVED NOUVELLE GÉNÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 30 septembre 2025

Nombre de membres délégués constituant l'assemblée (titulaires et suppléants) : 58
Nombre de délégués pouvant prendre part à la délibération : 29
Nombre de membres présents ou représentés : 9 (dont 1 pouvoir)

Délibération n° 02/30.09.2025Objet de la délibération : **CREATION DE POSTES PERMANENTS**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à 15h30, le comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets-Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la Salle du conseil municipal de Montfort-sur-Argens, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le 23 septembre 2025

Il est précisé que, considérant l'absence de quorum constatée lors de la séance du 23 septembre 2025, la présente séance se tiendra conformément aux prescriptions de l'article L.2121-17 du CGCT, et délibèrera valablement sans condition de quorum.

Délégués Présents : Éric AUDIBERT, Jean-Pierre VERAN, Michel GROS, André ROUSSELET, Hervé PHILIBERT, Dominique LAIN, Jean-Pierre ROUX, Christian GHINAMO.

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Martin GUISIANO à Eric AUDIBERT.

Absents : Didier BREMOND, Patrick BONNET, Romain DEBRAY, Alain DECANIS, Jérémy GIULIANO, André GUIÛL, Jean-Martin GUISIANO, Carine PAILLARD, Franck PERO, Claude PORZIO, Nathalie SALOMON, Olivier BARTHELEMY, Lydie BERTIN-PATOUX, Gilbert BRINGANT, Jean-Michel CONSTANS, Gérard FABRE, Diane FERNANDEZ, Olivier HOFFMANN, Paul KHADIR, Jean-Luc LAUMAILLER, Alain RAVANELLO, Nicole RULLAN, Pascal SIMONETTI, Patrice TONARELLI, Philippe VALLOT, Thierry BUONGIORNO, Fernand BRUN, Eric COLLIN, Christophe CORTES, Jean-Luc LONGOUR, Jean-Louis PORTAL, Yannick SIMON, Marjorie VIORT, Aude BODY, André DELPIA, Jean-Michel DRAGONE, Céline FERRARO, Liliane LUONGO, Richard MAURIN, Didier MONTANARD, Patrick ROSSI, France TERMES, Christine TESSON, Yves SOUQUE, Christophe VERCOUTRE, Emmanuel HUGOU, Franck PANIZZI, Alain THOUROUDE, Eric TOURET, Olivier VESPERINI.

Secrétaire de séance : André ROUSSELET.

Sur le rapport de Monsieur le Président,
EXPOSANT :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.4, L.313-1 et L.332-8 2°,

VU le tableau des effectifs existants,

VU que les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Primitif 2025 du SIVED NG,

VU la saisine déposée le 30 septembre 2025 au Centre de Gestion du Var pour demande d'avis au prochain Comité Social Territorial,

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

CONSIDERANT que les besoins du service nécessitent la création d'emplois permanents,

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT que Monsieur le Président propose la création de postes permanents, telle que présentée ci-dessous :

TYPE	CADRE D'EMPLOI	GRADES	FILIERE	CAT.	DUREE HEBDO	STATUT	DATE DE CREATION
Permanent	Technicien territorial	Technicien territorial Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	Technique	B	TC	Fonctionnaire	02/10/2025

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** la création de trois postes permanents telle que présentée ci-dessus,
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs au 2^{er} octobre 2025,
- **DE DIRE** que les crédits du budget 2025 le permettent et que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2026 et suivants,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT.

